



Récupération de compost en déchèterie

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Territoire de la Côte Ouest

Service Environnement
1 Rue Eliard Laude Bp 49
www.tco.re

AW
admin
ADEME
alexandre.bonne@smile.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS,, BIODECHET, DECHETERIE, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le TCO a pour compétence la collecte des déchets ménagers et assimilés sur un territoire semi-urbain de 210 000 habitants. Sur notre territoire (et à l'Île de la Réunion de manière générale), les déchets verts des ménages représentent 35% des déchets ménagers et assimilés. Nous traitons environ 35 000 tonnes de déchets verts par année.

Dans une double logique de sensibilisation de la population à l'utilisation du compost dans les jardins et d'augmentation de la fréquentation des déchèteries, il a été décidé de mettre le compost issu de ces déchets verts à disposition des administrés dans nos 11 déchèteries. Des « boxes » ont été installés et sont approvisionnés une à deux fois par semaine selon les besoins.

Devant le succès de cette opération (beaucoup d'administrés viennent récupérer du compost), nous avons souhaité communiquer sur le fait que nous pouvons tous produire notre compost à la maison. L'accent a donc été mis sur la gratuité des composteurs et la simplicité de la pratique du compostage.

Commentaires sur la partie Contexte :

deuxième ligne, les déchets verts des ménages représentent ?

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Augmenter la fréquentation en déchèteries

- Promouvoir l'utilisation de compost comme engrais ou amendement naturel de qualité.
- Inciter à la pratique du compostage individuel

Résultats quantitatifs:

765 tonnes de compost distribué

Résultats qualitatifs :

- Satisfaction de la population.
- Appropriation par la population du fait que le compost est un produit de qualité accessible à tous.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Décembre 2011	Proposition d'un élu de la commission environnement de mettre le compost à disposition de la population
Janvier 2011	Etude de faisabilité et passation d'un marché pour la construction de « boxes » dans les déchèteries
Mars 2011	Construction des boxes dans les déchèteries
Mars 2013	Raccordement avec le PLP et mise en place d'une signalétique pour inciter la population à pratiquer le compostage et pour rappeler le règlement pour la récupération du compost

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

Une équipe de la régie effectue les rotations vers les déchèteries pour déposer le compost (20% ETP)

Moyens financiers :

2 235 € de pose de panneaux (22 panneaux : communication sur mise à disposition du compost + incitation à la pratique du compostage domestique)

Moyens techniques :

Un camion plateau pour transporter le compost.

Partenaires mobilisés :

Le prestataire gestionnaire des déchèteries.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette action est parfaitement reproductible si la déchèterie dispose d'espace.

Difficultés rencontrées :

Elle réside dans le fait de rendre plus attractives les déchèteries. Au même titre que les espaces de réemploi, un espace de récupération du compost devient une bonne raison de venir en déchèterie, et du coup y déposer les déchets plutôt que de les présenter en porte à porte.

Sensibiliser les personnes qui viennent récupérer du compost à le pratiquer à la maison. Ce sont systématiquement des jardiniers. Ils voient parfaitement l'utilité du compost. Donc nous les interpellons sur le fait qu'ils pourraient en faire chez eux et en avoir à disposition régulièrement.

Recommandations éventuelles:

Concernant la promotion de la pratique du compostage domestique, les résultats ne sont pas toujours ceux qu'on espère... Certaines personnes ne voient pas l'intérêt de produire un compost maison puisqu'il y en a plein en déchèterie...

Il pourrait être utile de réaliser du compostage domestique sur la déchèterie, à proximité de la zone de récupération du compost, pour montrer concrètement comment faire du compost maison. Ce serait aussi l'occasion de comparer les deux composts : le compost domestique étant plus propre et « noble » que le compost industriel (erreur de tri, aspect « brûlé »).

Il est important de préciser dès le démarrage que le compost ne peut être récupéré que si un dépôt de déchet a été fait. Il faudra aussi bien insister vis-à-vis de l'agent d'accueil au respect de cette consigne.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.